

G 2019 - 06 - 10

CONSEIL
PRÉVENTION
CONCOURS
CARRIÈRES
EMPLOI

Le Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 39 relatif à la promotion interne,

Vu le décret n°91-845 du 02 septembre 1991 portant dispositions particulières du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux,

Vu les nominations recensées dans les collectivités affiliées au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord,

Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire lors de sa réunion du 11/06/2019

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude pour l'accès au grade de bibliothécaire au titre de la promotion interne pour l'année 2019 est arrêtée comme suit :

COLLECTIVITE	GENRE	NOM PATRONYMIQUE	NOM D'USAGE	PRENOM
C.C. de la Haute Deule	Madame	LAURENT	BOULET	Delphine
Mairie de Loos	Madame	DEMOL		Valérie
Mairie de Proville	Madame	BARRET		Frédérique

Article 2 : La présente liste sera transmise à Monsieur le Préfet du département du Nord et Messieurs les Sous-préfets.

Fait à Lille, le 11 JUIN 2019

Le Président,



Marc GODEFROY,
Conseiller Départemental

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa présente notification.